

<http://rpvconseil.com/spip.php?article772>



Remplir des formulaires administratifs en ligne, une pratique courante pour les sociétés



Institut national de la statistique
et des études économiques

- Sur le web -

Date de mise en ligne : lundi 17 septembre 2012

Copyright © cabinet rpv conseil - Tous droits réservés

En France, en janvier 2011, 92 % des sociétés d'au moins 10 personnes possèdent une connexion fixe à haut débit à l'internet et 60 % une connexion mobile à haut débit. La France se situe respectivement aux 6e et 4e rangs de l'Union européenne à 27 pays pour ces deux types d'équipement. L'utilisation de connexion mobile à haut débit s'est fortement développée en deux ans. En 2009, seuls 29 % des sociétés en disposaient.

En 2010, près de neuf sociétés sur dix ont renseigné en ligne des formulaires administratifs en France (TVA, cotisations sociales, impôt sur les sociétés ou droits de douane). Cette utilisation de l'internet par les sociétés est très variable selon les pays : en moyenne, sept sociétés sur dix au sein de l'Union européenne, mais seulement quatre sur dix en Italie ou en Roumanie contre la quasi-totalité aux Pays-Bas.